

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
PROJET DE RÉSOLUTION PP-018-1**

**AFIN DE MODIFIER LA FAÇADE DU PROJET D'IMMEUBLE À BUREAUX SUR LE LOT 1 669 006 DU CADASTRE DU QUÉBEC, SOIT LE TERRAIN VACANT SITUÉ SUR LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA, À L'EST DU BOULEVARD LANGELIER**

AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :

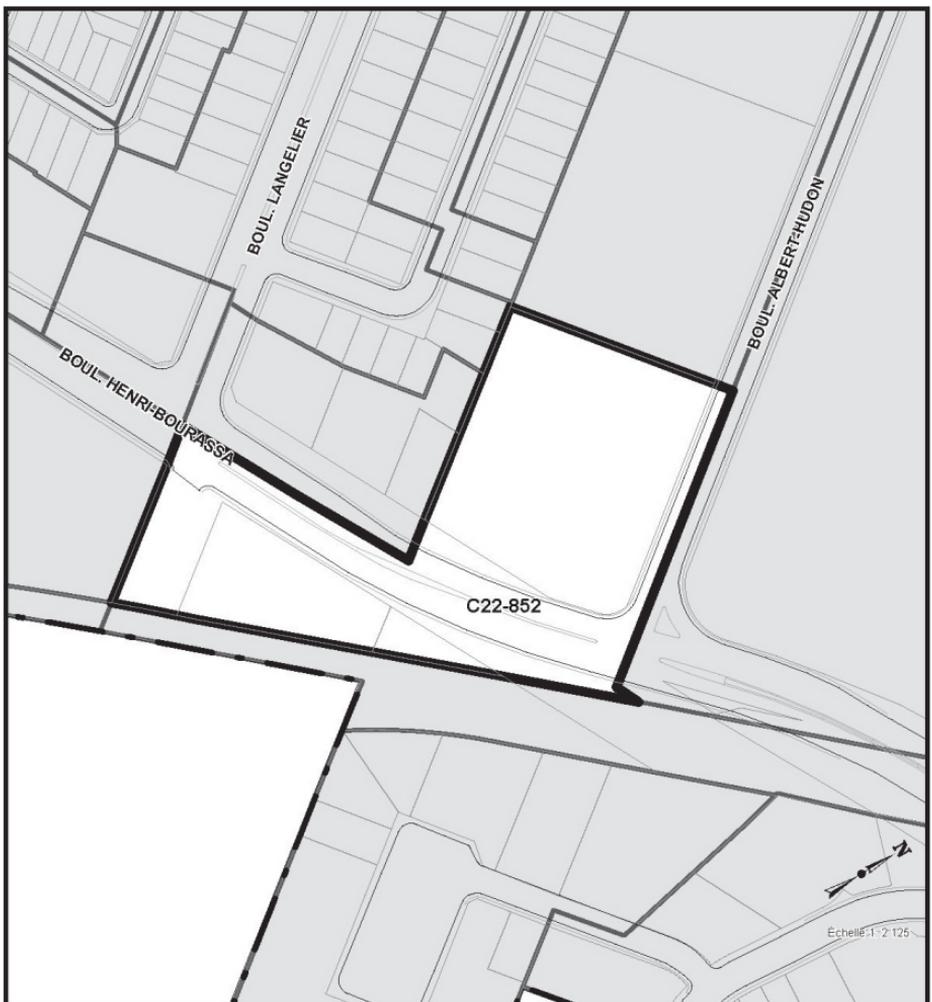
QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, lors de sa séance ordinaire du 9 mai 2016, le projet de résolution PP-018-1 en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN 2016, À 18 H 45, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le projet de résolution sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus lors de cette assemblée.

**Ce projet de résolution vise à autoriser la modification de la façade du projet d'immeuble à bureaux sur le lot 1 669 006 du cadastre du Québec, soit le terrain vacant situé sur le boulevard Henri Bourassa, à l'est du boulevard Langelier.**

Ce projet de résolution ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire et vise la zone C22-852 décrite ci-dessous :



**LEGENDE**

-  Zone visée par la demande de projet particulier
-  Zones extérieures à la demande de projet particulier

QUE ce projet de résolution ainsi que l'illustration par croquis de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises, au 4243, rue de Charlevoix, pendant les heures régulières d'ouverture, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

**DONNÉ À MONTRÉAL,**  
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 17 mai 2016

La secrétaire d'arrondissement,  
Marie Marthe Papineau, avocate